



Tsunami sur le logement social : saignée de 1,7 milliard d'euros par Macron

Voir page 2



L'Étincelle

Bulletin d'information de la section de Boucau
Edition : Février 2018

EDITO de Dominique Lavigne

Après les vœux, passons aux actes

La traditionnelle période des vœux vient de se terminer. Je n'ai pas souhaité au Président de la République une bonne année. Je ne lui souhaite pas pour autant du mal, mais le clivage est tel aujourd'hui qu'une bonne année pour MACRON et sa troupe en marche serait synonyme de galère pour le peuple avec cette poursuite de la casse organisée et planifiée des valeurs de solidarité et d'égalité, fondement de notre société.

Depuis sept mois à peine, on ne peut pas dire que notre Président ait chômé et l'annonce de nouvelles grandes réformes confirme la volonté d'aller vite et loin dans son entreprise.

Sur le fond, nous constatons concrètement que toutes les mesures prises à ce jour profitent aux plus nantis au détriment des plus démunis ; augmentation conséquente de la CSG pour les retraités et suppression de l'impôt sur la fortune, baisse des cotisations salariales pour interpréter une augmentation du salaire net pour les salariés, alors qu'en fait, il ne s'agit ni plus ni moins que d'une escroquerie, les cotisations représentant le salaire socialisé du salarié, donc la contribution à la solidarité pour la santé, le chômage, la famille, la retraite. C'est bien cette institution, la sécurité sociale que MACRON veut détruire ; C'est bien la remise en cause du régime de retraite par répartition qu'il va nous proposer.

De plus ses mesures profitent exclusivement au grand patronat ; réforme des prud'hommes, procédures de licenciements simplifiées, développement des contrats précaires, remise en cause des moyens syndicaux, MACRON s'attaque directement aux droits des salariés.

Présenté comme l'alternative à l'abject tirage au sort, le système « Parcoursup », pour orienter les futurs étudiants après le baccalauréat, s'annonce comme l'un des dispositifs majeurs de la politique de tri social dans l'enseignement supérieur.

Et tout ceci, sur la forme, est présenté dans un langage choisi, avec le souci permanent de plaire à l'auditoire, avec un soin particulier sur la communication. Sur cet aspect, nous ne pouvons que reconnaître les talents de communicant de notre Président.

A l'image d'un Député de sa majorité qui s'exprimant sur la casse du code du travail au profit exclusif du patronat, déclarait : « comment retirer les mauvaises raisons de ne pas embaucher ». Bien belle manière de dire comment remettre en question les garanties pour les salariés.

Se moquer ainsi du monde a des limites...

Cela craque de partout : l'hôpital est au bord du gouffre, les maisons de retraite à l'asphyxie, les salariés de Carrefour exaspérés face au plan de licenciement annoncé par une société qui réalise des profits considérables, les surveillants de prison, les cheminots, les salariés de Pimkie, et tant d'autres.

Alors, Monsieur le Président une bonne année 2018 serait pour nous synonyme d'une véritable politique d'amélioration du pouvoir d'achat pour les actifs comme pour les retraités, arrêter de verser l'argent public à flot pour gonfler le portefeuille des actionnaires, ren-

forcer les droits des salariés pour enrayer la précarité, arrêter toute action visant à détruire la sécurité sociale, donner les moyens aux hôpitaux de pouvoir exercer correctement leur mission, prendre en compte le problème de la dépendance par la solidarité nationale, arrêter cette politique d'austérité qui nous étouffe et fait grandir les inégalités... et nous pourrions en rajouter.

En fait, ce que nous souhaitons c'est exactement le contraire de vos actes.

Alors pas d'hypocrisie, nous vous souhaitons une année bien difficile avec un échec assuré sur vos prétentions.

58% DES FRANÇAIS ONT UNE BONNE OPINION DE MACRON



CHAB.

Trambus : Boucau le parent pauvre ?

Comme indiqué dans notre dernier numéro, non seulement nos élus n'ont pas travaillé pour défendre les aménagements pourtant nécessaires sur la traversée de Boucau, mais pratiquement aucun n'a daigné consulter l'enquête publique en Mairie. Ils auraient pu constater les graves lacunes du projet sur Boucau, voire le vide sidéral de celui-ci, puisqu'aujourd'hui, ni trottoirs, ni pistes cyclables, ni parkings de délestage ne sont envisagés. Les élus de l'opposition, toutes tendances confondues n'ont pas voulu approuver l'enquête publique mais ont proposé un avis réservé et argumenté. Malgré une longue discussion, Francis Gonzalez a finalement fait voter par sa majorité l'adoption du texte. Pas sûr que les réserves évidentes formulées plus haut, soient prises en considération par les décideurs de la CAPB.... qui se focalisent plus sur la réfection pharaonique du Quartier Saint-Esprit!

Jean Pierre Crespo



J'AI FAIT LE CALCUL: COMPTE-TENU DE VOTRE NOMBRE ET DU MANQUE DE MOYENS, JE POURRAI FACILEMENT ÊTRE BIEN TRAITANT 2 À 3 MINUTES PAR JOUR ET PAR PATIENT.

Un rassemblement d'une centaine de personnes mardi 30 janvier à 11h devant l'EHPAD «le Maharin» à Anglet, suivi d'une manifestation de 150 salariés et usagers (ou en devenir de l'être) à la sous-préfecture à 14h, durant lesquels nous avons entendu le personnel

Lors du conseil municipal du 23 janvier, nous avons assisté à une piètre parodie du Muppet Show. Trois élus de la majorité avaient visiblement mangé le clown, faisaient la claque, tenaient des propos issus de la culture d'endives et/ou mensongers. Cela dit, c'était quand même plus soft que la séance de décembre 2017 durant

Tsunami sur le logement social

Emanuel Macron a décidé brutalement d'une saignée de 1,7 milliards d'euros dans les ressources financières des offices publics de l'habitat, contraints d'absorber la baisse des APL pour leurs locataires, le « pronostic vital est engagé » comme l'a indiqué Alain Cacheux, Président de la Fédération Nationale des offices publics de l'habitat. A Boucau si nous souscrivons à l'objectif de la municipalité d'atteindre les 20 % de logements sociaux, force est de constater que Francis Gonzalez et ses acolytes les frères Lassabe, ne s'en donnent pas les moyens.

Recadrage sur les démissions au conseil municipal :

Dans le Sud-Ouest du 8 janvier, Madame Marie-Claude IHUEL, journaliste bien connue dans notre localité, se livrait à un amalgame entre Boucau Convivial et le Parti Communiste. Elle informait que deux de nos élus, Christine DAVID et Marie DUBROCA avaient démissionné. Petite précision omise dans l'article :

L'abandon unilatéral du projet de La Lèbe (soit 1,7 million d'euros d'argent public jetés à la poubelle), ajouté à la décision d'élever le seuil d'obligation de construction de logements sociaux de 7 à 14 logements pour les collectifs, ne vont évidemment pas dans le bon sens. Le projet de ville « Boucau 2020 » détruit par l'adjoint à l'urbanisme, incapable d'en proposer un autre, conduit à une compilation de logements sociaux dans le bas Boucau. Cela est bien sûr totalement incompatible avec l'esprit de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) qui prône la mixité sociale.

Jean Pierre Crespo

Christine préférait «construire l'avenir avec les jeunes» et à cet effet, céda son siège à Marie. Quant à Marie, sa décision était motivée par des raisons personnelles. Marie a été remplacée par Corinne LOUSTALET, choisie démocratiquement par un vote de la section du PCF de Boucau et après consultation des colistiers, en respectant la parité.

Pierre Fabas

Macron bafoue même nos anciens :

de ce secteur hospitalier qui contrairement à sa dénomination est déshumanisé au même titre que l'hôpital de Bayonne (entre autres...). Et voici un résumé expliquant le mépris infligé à nos parents et grands-parents : «des conditions de travail difficiles exposant les personnes âgées à la maltraitance. Des cadences de travail insupportables, diminution du personnel et augmentation de la charge de travail, comment bien prendre soin des autres quand nous sommes maltraités nous-mêmes ? ». Tout ça pour la modique somme de 2000 à 2500 euros par mois dûe par chaque pensionnaire (ou sa famille).

Corinne Loustalet

laquelle les adjointes ont été traitées de «c....es». Mais l'une d'elle n'étant pas rancunière, nous a déclamé sa petite bafouille toute mignonnette envers son insulteur. Au bord de l'émotion, nous avons pleuré...de rire !

Corinne Loustalet



Brèves

La richesse des milliardaires a été multipliée par trois en 10 ans et seuls 32 milliardaires français possèdent désormais autant que les 40% les plus pauvres de la population française. Oxfam France (loi inégalités) **215 milliards d'euros**. Ce chiffre serait la valeur créée par le Pays Basque. Il a été établi par une étude commandée par la CCI Bayonne-Pays basque qui l'annonce lors de ses vœux 2018. La CCI se targue d'avoir permis la création de 370 millions d'euros de valeur et soutenu 3700 emplois.

On aimerait en savoir un peu plus sur la répartition des richesses produites et sur la qualité et la pérennité des emplois avancés.

Jean Prudet

Retraités : grave recul du pouvoir d'achat, la double peine !

La baisse des pensions de retraite par l'augmentation de la CSG conjuguée avec le flot d'augmentations du coût de la vie (gaz, électricité, péage routier, forfait hospitalier, carburants, timbre-poste, etc...) va porter un coup sévère au

pouvoir d'achat de plus de 10 millions de retraités. 1,7% de CSG c'est 25 milliards d'Euros.

La suppression de l'Impôt sur la fortune (ISF) et la diminution de 33 à 28 % de la taxe des entreprises, c'est aussi 25 milliards d'Euros. Politique pour les pauvres ou pour les riches ?

Jean Prudet

Convention d'assistance et de conseils

Au Conseil Municipal du 23 janvier 2018, le Maire nous informe qu'il a pris la décision de renouveler le contrat d'assistance et de conseils passé avec Monsieur Didier Lassabe, en référence à l'article 28 du code des marchés publics, et ce pour un an de plus (ce qui fait le quatrième depuis le début de la mandature).

Franck Martinez fraîchement intégré au Conseil Municipal dans le groupe socialiste lui fait remarquer que cet article ne peut s'appliquer à ce cas et que donc sa décision n'est pas recevable. Confusion dans l'hémicycle et décision reportée à plus tard. Comment Monsieur Didier Lassabe peut-il être payé depuis décembre puisqu'aucune convention vient valider ce paiement ? Travaille-t-il gratis ?

Jean Dubourdieu

Le Maire représentant de Boucau à la CAPB :

Lors de la séance du 11 décembre 2017 le Conseil Municipal de Boucau a rejeté la proposition du Maire de donner l'autorisation à un commerce boucalais d'ouvrir 12 dimanches par an s. La décision finale est du ressort de la CAPB et celle-ci n'a jamais outrepassé les décisions prises par une commune. Pourtant en séance du 16 décembre 2016 une délibération incluant Boucau a été présentée. Marie José Espiaube a interpellé le Président en lui deman-

dant de retirer la ville de Boucau de cette délibération. Ce dernier, étonné, a alors demandé à Francis Gonzalez ce qu'il en pensait, lequel a balayé cette interrogation d'un revers de main signifiant «Continuez... ». La délibération a été votée à la majorité et donc l'ouverture du commerce boucalais pour 12 dimanches par an validée.

Monsieur le Maire s'assoit sur la démocratie et ne respecte même pas les décisions des boucalaises et des boucalais ; peut-on croire qu'il est le défenseur de nos intérêts ?

Jean Dubourdieu

GEMAPI : un impôt supplémentaire ?

La GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) est une compétence obligatoire des EPCI et donc de de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB), suite à une décision prise en 2014 par François Hollande et applicable en 2018. Ce que l'on vit aujourd'hui avec des épisodes de pluies et d'inondations, pose en effet ce problème avec acuité. Notre territoire n'échappe pas à la règle puisque-il s'agit de gérer notamment la construction de digues sur le littoral, des barrages, l'entretien et la protection des zones humides. L'Etat n'ayant pas transféré les moyens financiers nécessaires, une taxe et donc un nouvel impôt peut être prélevé par les EPCI. Celui-ci sera au maximum de 40€ par

personne et par an, les collectivités devant statuer sur le montant en fonction des investissements envisagés. Interrogé par nos soins lors du dernier Conseil Municipal, Francis Gonzalez, en charge de la fiscalité à la CAPB, n'a pas su ou voulu répondre à la question : la taxe sera-t-elle appliquée cette année ? Si oui quel en sera le montant ?

Un" je ne sais pas "qui en dit long sur l'investissement de notre Maire tant à l'Agglomération Pays Basque qu'à l'environnement. Ce sont encore les citoyens qui vont financer les dégâts générés par les surproductions industrielles si enrichissantes pour leurs dirigeants. Pourquoi devrions-nous encore subir l'irresponsabilité de ces pollueurs ?

Jean Pierre Crespo

Histoire de Boucau

Rue Raymond et Marcel Glize : Raymond, Henri de son prénom officiel, est né à Boucau le 13 octobre 1896. Conseiller municipal de Boucau, cheminot exerçant la profession d'agent de conduite il milite dans les rangs du Parti Communiste, surtout au sein de sa cellule du dépôt de Bayonne. Victime des rafles d'octobre 1942 il est mis dans un train pour le fort du Hâ le 17 octobre à 15h00.

Déporté en janvier 1943 au camp de Sachsenhausen, il laissera sa vie peu avant son fils Marcel le 21 janvier 1944.

Marcel, fils de Raymond, et de Marthe Glize elle aussi déportée à Ravensbruck, est né le 7 juin 1922 à Bordeaux, célibataire, il a été victime des mêmes rafles que son père. Déporté également au camp de Sachsenhausen en janvier 1943 il mourra au « Revier » du camp à une date imprécise courant 1944.



Les migrants, boucs émissaires de la politique destructrice d'Emanuel Macron.

En stigmatisant les hommes et les femmes dont le projet est d'aller en Angleterre, rejoindre souvent leur famille, ou à l'égard des associations qui leur assurent un minimum de respect et de dignité, le Président Macron envoie un mauvais signal concernant la future loi sur la politique migratoire qu'il veut impulser. Aucune réalité ne justifie ce durcissement, pas plus que l'idée re-

çue que "la France ne peut accueillir toute la misère du monde". La droite et surtout l'extrême droite, ont distillé cette fausse idée dans l'opinion publique depuis des années.

Or, les chiffres officiels des titres de séjour prouvent le contraire : en 2017, 15% des permis ont été accordés au titre humanitaire, soit 40000 personnes pour 66 millions d'habitants, plaçant la France en 22ème position en Europe.

Jean Pierre Crespo



Du cochon et de l'art

Haro sur le label « Art Contemporain » sous lequel se multiplient des installations qui ne sont que mascarades et escroqueries : pneus crevés, baudruches gonflées, boîtes de conserves, gri-bouillages, tongs, camembert moisi sous vitrine.... le tout accompagné de savants discours pour que les idiots de visiteurs soient éclairés.

Le plus phénoménal des arnaqueurs est Jeff Koons qui veut faire « cadeau » à la France d'un grandiose et moche bouquet de tulipes : un peu comme un peinturlueur déboulant chez vous pour vous offrir sa croûte, désignant l'endroit où l'accrocher, et vous demandant de sortir votre carte bleue pour la modique somme de 3 millions et demi d'euros.

Quittons ce domaine de l'esbrouffe et de l'argent pour retrouver l'absolue et noble lignée des Anciens et des Modernes et parmi ces derniers, Evelyne Hérisson et Michel



Haramboure qui viennent d'exposer leurs œuvres à Anglet. Pas d'acryliques pour Evelyne Hérisson, mais des huiles soyeuses, des tons fondus dans les verts bleutés, grisés, ocrés. Et tout est adouci pour des sujets poignants : bâtisses désertes, colonnades en déséquilibre, bateaux échoués, eaux menaçantes, personnages rares en solitude. Mais surtout, bien qu'il ne soit pas peint, il est là, présent passé et futur, le temps.

Pour Michel Haramboure, c'est la mine de plomb et la pierre noire. Il se permet des orangés, des ocrés, des bleutés, mais avec d'innombrables précautions pour ne pas déranger l'équilibre et la puissance de ses œuvres. Ses personnages sont immanquablement de l'humanité qu'il revendique, fière, brave et généreuse, ce qui l'oblige alors à dire les errances, les souffrances, les horreurs ; mais aussi les douceurs, les beautés, l'Espérance.

Christian Dubau

Mercy

Mercy est le titre de la chanson qui va représenter la France à l'Eurovision. Mais c'est surtout le prénom d'une petite Nigérienne née en mer, sur un bateau humanitaire entre plusieurs pays en fuyant son pays en guerre. C'est cette histoire touchante et humaine que raconte Madame Monsieur en chanson. C'est le public qui a fait ce

choix, parmi des chansons plus commerciales et malgré le contexte actuel...

"On m'a tendu la main et je suis en vie" Cette chanson est avant tout un message d'espoir. En espérant que cette histoire touche le cœur des européens, soyons fiers que la France soit aussi bien représentée cette année.

Charlotte Lavigne